

L'élevage en Nouvelle Zélande : Jusqu'où peut-il aller ?

Jean-Philippe BOUIN Webmaster // 02 51 36 82 04

07/03/2010 | Mise à jour : 08:17



Paradis de l'herbe, championne historique des exportations de viande ovine, la Nouvelle Zélande a triplé sa production laitière en 30 ans. Elle assure 45 % des échanges mondiaux de viande ovine et 37 % des échanges de lait. Une position qui suscite l'intérêt voire l'inquiétude des professionnels français des filières animales.

« Ils ont triplé leur production laitière en 30 ans, doublé en 20 ans, gagné 50 % au cours des dix dernières années, et ils annoncent +30 % dans les dix ans qui viennent. » André Le Gall du département Techniques d'élevage et qualité de l'Institut de l'Élevage, a ainsi rendu compte de « la furieuse volonté de croissance » de l'élevage laitier néo-zélandais. A l'occasion du Salon international de l'agriculture (SIA), l'Institut a en effet exposé les conclusions de missions récentes de ses services au pays du « produire pour exporter ».

Amorcé au début des années 1980, le développement du cheptel laitier a compensé le repli des cheptels de vaches allaitantes et de brebis. La Nouvelle Zélande compte aujourd'hui presque autant d'exploitations laitières que d'exploitations allaitantes professionnelles. Cependant, les exploitations d'ovins et de bovins allaitants détiennent 82 % des surfaces en herbe. Alors « entre synergie et concurrence », quel avenir pour la production ovine néo-zélandaise ?

Vers un maintien de la production

Généralement associé à l'élevage bovin viande, l'élevage ovin a réalisé d'importants gains de productivité depuis les années 1980, lui permettant de maintenir des coûts de production parmi les plus bas au monde (entre 1,6 € et 2,2 € par kilo). Pour autant, les résultats économiques des exploitations souffrent de l'envolée des coûts du crédit et des fluctuations des taux de change internationaux.

Cependant, même prise en étau entre le développement de la production laitière et la progression des surfaces boisées, la production ovine néo-zélandaise pourrait, selon Anne Mottet du département Economie de l'Institut de l'Élevage, se maintenir au niveau des 600 000 tec (tonne équivalent carcasse) atteintes en 2008 ; et le débouché de l'Union européenne devrait rester attractif du fait du contingent tarifaire.

La France, quant à elle, reste un pays cible pour l'agneau néo-zélandais, selon Philippe Chotteau du département Economie de l'Institut. Avec le développement des viandes réfrigérées depuis les années 2000, les exportations de viande ovine vers la France sont en augmentation et représentent 30 000 tec.

Contrariété environnementale

Du côté du secteur laitier, la question est désormais jusqu'où la production néo-zélandaise peut-elle aller ? La dynamique laitière très originale liée aux conditions naturelles favorables, et qui permet l'un des prix du lait parmi les plus bas au monde (200 € pour 1000 litres), pourrait néanmoins se heurter aux problèmes environnementaux. Dans l'économie néo-zélandaise, le tourisme pèse aujourd'hui autant que la production laitière. La gestion de la ressource en eau devient source de conflits (nitrates, irrigation) et les Néo-zélandais peinent à recruter de la main-d'œuvre salariée.

Dans ces conditions, l'objectif d'une nouvelle croissance laitière de 30 % sur les dix prochaines années semble difficile à tenir. Pour assurer l'avenir de leurs exportations (actuellement 2 millions de tonnes constituées principalement de poudre et de beurre), les Néo-zélandais comptent notamment sur la croissance du marché chinois. Signe des temps, Fontera, la coopérative qui transforme 90 % du lait néo-zélandais, s'est engagée dans une série de joint-venture avec des sociétés chinoises, histoire de ne pas exclusivement parier sur les exportations.